



Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le 23/06/2021

ID : 063-200071199-20210621-CCPL_2021_94-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	34 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : **14 juin 2021**

Date d'affichage : **14 juin 2021**

SEANCE DU 21 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-et-un du mois de juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au complexe sportif d'Aigueperse.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

André DEMAY a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER
Guillaume LAURENT a donné pouvoir à Matéo MOREL
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS
Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

Absents représentés :

Stéphane BARDIN

Absents :

Roland GENESTIER, Jean-Luc LAQUENAIRE, Pierre LYAN, Luc CHAPUT, Marc CARRIAS

Secrétaire de séance : Catherine CUZIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-94 : **ESPACE ENFANCE-JEUNESSE - AJUSTEMENT DU BUDGET PREVISIONNEL
ET SIGNATURE DES AVENANTS**

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Le projet d'Espace Enfance-Jeunesse est arrivée à la phase d'étude (PRO). Il est possible d'obtenir une estimation précise du coût réel de l'opération tenant compte de l'augmentation du coût des matières premières. Des avenants aux contrats devront être signés par le Président pour s'adapter aux coûts prévisionnels.

Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le 23/06/2021

ID : 063-200071199-20210621-CCPL_2021_94-DE

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider le nouveau budget du chantier de l'Espace Enfance-Jeunesse d'Aigueperse ci-annexé ;
- d'autoriser le Président à signer les avenants aux contrats tenant compte de ces modifications.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

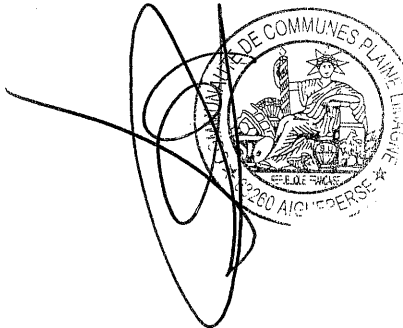
Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire,

A Aigueperse, le 23/06/2021

Le président,



Le président,

Claude RAYNAUD

